



## Dossier de presse

jeudi 28 mai 2026

# Tous pour l'eau, l'eau pour tous !

**Un rassemblement citoyen, paysan et familial pour défendre l'eau,  
la santé et la démocratie**

Présentés comme des réponses à la crise agricole, la loi dite Duplomb et le récent projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles s'inscrivent en réalité dans une logique de recul du droit de l'environnement, au détriment de l'eau, de la santé publique, des écosystèmes et des agriculteurs et agricultrices eux-mêmes.

Ces textes et les menaces récurrentes contre les instances de démocratie de l'eau, dont le blocage des travaux de la commission locale de l'eau du SAGE Vilaine, viennent menacer notre bien commun le plus précieux : l'eau.

Nous appelons donc à un grand rassemblement d'envergure nationale pour défendre l'eau, la santé et la démocratie. Rendez-vous à Rennes le dimanche 7 juin 2026. Notre message est simple : protéger l'eau, ce n'est pas empêcher l'agriculture ; c'est garantir l'avenir des fermes, la santé des habitants et la démocratie locale.

## L'eau une ressource déjà fragile

L'état de nos cours d'eau continue de se dégrader. En 2025 **seulement 36 % des cours d'eau de France métropolitaine étaient en bon état** au regard de la directive cadre sur l'eau. Les scénarios montrent que les effets du changement climatique vont augmenter en intensité, faisant croître les risques de sécheresses sévissant plusieurs années consécutives ainsi que les crues hivernales. Aujourd'hui, dans plus **d'un tiers de la France hexagonale, l'eau réellement disponible est inférieure aux prélèvements existants, qu'il s'agisse d'une période de sécheresse ou non**. Nous sommes de plus en plus nombreux à être affectés par les sécheresses, avec les restrictions qu'elles nous imposent.

Le Conseil d'État observait quant à lui, dans sa décision du 2 mars 2026 *qu'en l'état des connaissances scientifiques, les zones humides, même de petite taille, jouent un rôle essentiel pour la biodiversité et l'environnement* » mais que rien que depuis 2010 « *41 % des principales zones humides identifiées se sont dégradées* ». La situation de nos territoires est donc déjà fragile.

## Eau et santé : un lien vital

Depuis 1980, des milliers de captages d'eau potable ont été fermés en France, notamment du fait de contaminations aux pesticides et aux nitrates. Ce constat est régulièrement confirmé, les analyses d'eau révélant une présence quasi généralisée de micropolluants, nitrates et perturbateurs endocriniens. Ainsi **Les pesticides ont été détectés dans 97 % des stations de surveillance de l'eau et leur concentration a dépassé les normes dans près de 20 % d'entre elles.**

Conséquence, de nombreux agriculteurs et riverains des cultures traitées souffrent et meurent de maladies liées à l'usage des pesticides. Les premières personnes exposées sont souvent celles qui travaillent dans les champs : défendre l'eau, c'est aussi protéger leur santé et leur avenir professionnel. Les coûts de traitement de l'eau potable explosent et **sont de l'ordre de 1 milliard d'euros par an** dépensés pour la dépollution de l'eau pour les seuls pesticides, sans compter le soin des maladies officiellement reconnues comme liées à l'usage des pesticides, les impacts sur la biodiversité... Ces coûts sont très majoritairement à la charge des citoyens, consommateurs et de la collectivité, en pure contradiction avec le principe «pollueur-payeur» inscrit dans la loi.

## Un projet de loi qui ne résout rien pour les agriculteurs et dangereux pour notre santé

Face à cette situation **La Cour des Comptes l'affirme** : **«une stratégie déterminée de réduction des prélèvements d'eau et d'utilisation raisonnée de la ressource est seule susceptible d'apporter une solution de long terme»**. Mais à rebours de ces préconisations, le projet de loi d'urgence agricole multiplie les mesures néfastes.

Il vient anéantir tout espoir d'une protection rapide et opérationnelle des ressources en eau vis-à-vis des pesticides. La complexité des procédures proposées éparpillées entre le Code de la Santé Publique, le Code Général des Collectivités territoriales, le Code de l'Environnement, et leur émiettement entre un nombre d'acteurs trop important et sans compétence réelle en matière de protection de la santé publique et de l'environnement, ne répondent pas à l'urgence de prendre des mesures drastiques en matière de limitation de la pollution des eaux naturelles par les pesticides.

Le renvoi à de futurs décrets précisant les critères pris en compte pour définir les caractères « sensible » ou « prioritaire » des ressources en eau, le renforcement des pouvoirs arbitraires confiés aux Préfets et l'absence complète de référence aux SDAGE et SAGE, consacre le déni de démocratie actuellement observé

lors de la révision du SAGE Vilaine. Quand les décisions construites dans les bassins-versants peuvent être contournées ou neutralisées, c'est bien la démocratie de l'eau qui est mise en cause.

Les SAGE ne sont pas un détail administratif : c'est l'outil collectif qui permet de décider, à l'échelle pertinente, comment protéger l'eau que nous buvons, les rivières, les zones humides et les usages agricoles durables. Le défendre, c'est défendre la capacité des territoires à défendre l'intérêt général.

## **Le cas du SAGE Vilaine : un enjeu local, une question démocratique nationale**

Sur le bassin de la Vilaine, des années de travail collectif ont permis de mettre autour de la table collectivités, usagers, associations, agriculteurs, acteurs économiques et services de l'État. Remettre en cause ce cadre, contourner les Commissions Locales de l'Eau ou affaiblir les SAGE, c'est envoyer un message dangereux : quand la démocratie de l'eau produit des décisions qui dérangent certains intérêts, on cherche à la neutraliser. Nous refusons cette logique.

## **Des solutions existent. On se mobilise !**

De nombreux citoyens et citoyennes se sont exprimés dans le cadre de la mobilisation **contre la loi Duplomb** ; de nombreux agriculteurs et agricultrices prouvent par leurs pratiques et leurs systèmes qu'**une agriculture sans pesticides est possible et sont prêt-es à partager largement leur savoir-faire**. Partout en France, plus de 63 000 fermes biologiques démontrent chaque jour qu'il est possible de produire, d'élever, de nourrir, de créer de l'emploi et de préserver l'eau sans pesticides de synthèse. Ces fermes ne demandent pas des discours de félicitations : elles demandent que leurs pratiques soient reconnues comme des solutions d'intérêt général, et que les moyens publics aillent vers la prévention des pollutions plutôt que vers leur réparation.

**Dans le climat de tension actuel, au moment où des attentes fortes s'expriment, l'effet d'une concertation démocratique sans suite serait désastreux.** Nous appelons toutes les citoyennes et citoyens, élu-es, acteurs de l'eau, paysan-nes, parents, et jeunes à se mobiliser massivement, joyeusement et pacifiquement à nos côtés.

Nous nous rassemblons pour :

- **Faire de la santé publique et de la protection de la nature des priorités.** La qualité des ressources en eau qui alimentent la population doit être assurée à la source, sans recourir à des traitements toujours plus complexes, coûteux et et à la charge des citoyens. Les enfants, les riverains, les agriculteurs et agricultrices ne doivent plus être exposés aux pesticides. Le bon état des masses d'eau souterraines et superficielles, quantitatif comme qualitatif, n'est pas une variable d'ajustement de la politique agricole.
- **Refuser une utilisation des pesticides qui rend malades** en premier lieu les travailleurs agricoles, les riverains, et qui pollue de façon généralisée les ressources en eau, y compris celles mobilisées pour l'élevage. Défendre l'eau, ce n'est pas accuser les agriculteurs, c'est refuser qu'ils soient enfermés dans des systèmes dépendants de produits dangereux, coûteux et de plus en plus contestés.
- **Refuser une alimentation et une eau contaminées** par les pesticides, les PFAS, le cadmium et d'autres micropolluants. Nous refusons la pollution massive des eaux naturelles et des sols due à l'usage intensif des engrais azotés, phosphorés et des pesticides.

- **Réclamer un modèle agricole d'avenir**, d'abord tourné vers l'alimentation humaine et les besoins des territoires. Nous réclamons un modèle qui fournisse une alimentation saine et accessible au plus grand nombre, qui rémunère correctement tous les agriculteurs, et qui protège les ressources dont dépend leur métier : l'eau, les sols vivants, la biodiversité. Les fermes bio et les systèmes économes en intrants montrent déjà que cette voie existe ; ils doivent être reconnus et soutenus.
- **Refuser la loi Duplomb et les mesures d'urgence qui affaiblissent la protection de l'eau, des zones humides et des captages** au nom d'une soit disant simplification. Ces reculs bénéficient surtout aux modèles les plus dépendants des pesticides et des engrais de synthèse, alors même que les connaissances scientifiques et le changement climatique appellent à accélérer la transition qu'une majorité d'agriculteurs appellent de leur vœux si on les accompagne.
- **Exiger des politiques agricole, sanitaire et environnementale issues de débats démocratiques, sincères et transparents**, menés dans l'intérêt général, et une politique de l'eau construite à l'échelle hydrologique pertinente : celle des bassins-versants, sur laquelle se basent les SAGE. Nous n'acceptons pas que le Parlement, les Comités de bassin et les Commissions locales de l'eau soient contournés au profit de lobbies ou de décisions prises à distance des territoires.

## **Le 07 juin 2026, nos organisations appellent à un rassemblement pacifique et familial pour défendre l'eau, la santé et la démocratie**

### **Informations pratiques**

- Heure et lieu : à partir de 12h au mail François Mitterrand
- 🍴 à 12h – banquet solidaire, prises de paroles
- 🏠 à 14h - manifestation festive et familiale
- Accès : métro (favoriser le covoiturage jusqu'à une station)
- Ambiance : conviviale, familiale, pacifique et déterminée
- 🚗 pour organiser du covoiturage <https://togetzer.com/covoiturage-evenement/jtm4lx>

### **Contacts presse :**

- Confédération Paysanne – Stéphane GALLAIS – 06.81.27.74.56
- Stéphane ROZE - VGROBIO35 et représentant FNAB au Comité National Eau - 06 72 87 40 01
- Noémie Morel - Réseau France Nature Environnement - [n.morel@fne-pays-de-la-loire.fr](mailto:n.morel@fne-pays-de-la-loire.fr) – 07.86.40.92.58
- Patrick SAVARY – collectif de soutien aux victimes de pesticides dans l'ouest - [patrick@savary57.fr](mailto:patrick@savary57.fr) – 02.99.42.87.73
- Pauline Pennober - chargée de mission Eau -Eau et Rivières de Bretagne – [pauline.pennober@eau-et-rivieres.org](mailto:pauline.pennober@eau-et-rivieres.org) - 06.83.73.63.13

## Annexe : liste des organismes qui appellent au rassemblement au 28 mai 2026

Confédération paysanne  
Eau et Rivières de Bretagne  
collectif de soutien aux victimes des pesticides dans l'ouest  
FNE Pays de la Loire  
Collectif sans pesticides  
les amis de la conf'  
réseau GAB-FRAB  
La maison de la consommation et de l'environnement  
fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine  
fédération de pêche de Loire-Atlantique\*  
France Nature Environnement  
Greenpeace France  
Génération Futures  
Cancer Colère  
AMLP  
Bretagne Vivante  
FNE Bretagne  
fédération de pêche des Cotes d'Armor  
fédération de pêche du morhiban  
Que Choisir Ensemble 44  
ATTAC Rennes  
Solidaires 35  
CFDT retraites ille-et-vilaine  
NDDL Poursuivre Ensemble  
FSU35  
FSU 56  
L'après 35  
CIVAM AD 56  
Terre de Liens Bretagne  
manche nature  
LPO Bretagne  
LPO Loire-Atlantique  
libre canut  
Betton protection pollinisateurs  
La nature en ville  
Les colocaterres  
alternatiba rennes  
brevan tost d'ar mene-bre  
ADAGE 35  
CIVAM BRETAGNE  
ESS'entiel Ploërmel  
Collectif Colere  
AMAP d'Armorique